



MUNICIPALES 2020 – MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Appel aux candidats

Propositions de l'UFC Que Choisir Nancy et sa Région

Que Choisir est une association qui s'occupe de problèmes de consommation, de litiges rencontrés par les consommateurs, de santé, de nutrition, de pollution. A l'occasion des élections municipales de 2020 nous soumettons aux principaux candidats de la Métropole du Grand Nancy un certain nombre de problèmes que nous avons répertoriés et des propositions visant à y remédier. Certains points concernent les communes, d'autres l'ensemble de la Métropole. Nous vous demandons de nous faire part de vos engagements pour les résoudre ou modifier ou améliorer. Vous pouvez ajouter des commentaires dans l'espace "Votre avis" faisant suite à chaque proposition. Merci de nous renvoyer le présent document complété.

Je soussigné(e) M. Nordine Jouira et Mme Alice Gauthier Python, binôme candidat(e) tête de la liste pour Nancy en commun aux élections municipales de Nancy m'engage à mettre en œuvre, si je suis élu(e), les mesures que j'ai cochées dans ce formulaire et, plus largement, à promouvoir sur le territoire de ma commune une consommation responsable, respectueuse de l'homme et de son environnement.

1. RÉSEAU DE BUS :

1.1. Fréquence de passage :

Constat : La fréquence de passage sur plusieurs lignes secondaires est faible, notamment durant les heures creuses (parfois une heure entre deux bus successifs). De plus, les horaires de certaines lignes ne sont pas toujours respectés.

Proposition : Augmenter la fréquence de passage lorsqu'elle est faible ; s'il y a peu de passagers utiliser des minibus ou créer, au minimum, une interconnexion avec les lignes principales à l'aide de navettes électriques (à l'instar des Citadines du centre-ville).

Respecter les horaires.

Oui Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

Le réseau de transports en commun est à revoir complètement. Aujourd'hui, 10 % des transports sont effectués en transport en commun (ADUAN 2012-2013) sur le bassin de vie contre 57 % en voiture. Il est essentiel de promouvoir cette transition des mobilités, particulièrement sur les lignes secondaires et pendant les heures creuses.

Nous pensons que le plan de circulation est à revoir complètement par et avec les habitants du Grand Nancy et des intercommunalités alentour, et sera intégré au nouveau PLUi.

1.2. Parkings et navettes vers le centre de Nancy :

Constat : Les parkings du Parc des expositions et du Zénith sont inutilisés en dehors d'événements particuliers, peu nombreux.

Proposition : Aménager les parkings du Parc des expositions et du Zénith en parkings-relais et créer un service de navettes vers le centre de Nancy (sauf bien entendu les jours où des événements ont lieu à ces deux endroits).

OUI Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

Le Parc des expositions a tout pour être un pôle d'intermodalité majeur. Aujourd'hui, le boulevard Barthou constitue une autoroute urbaine débouchant en centre-ville : nous étudierons la possibilité qu'il accueille une ligne structurante de transports en commun.

Le parking du Zénith est un peu excentré par rapport aux lieux d'habitation et de travail. Il pourrait être végétalisé et aménagé en parc de panneaux photovoltaïques.

1.3. Nouvelle ligne de tram :

Constat : Des incertitudes et tergiversations semblent toujours exister sur le tracé définitif de la future nouvelle ligne de tram, notamment par rapport à la montée vers Brabois et la continuité à partir du Vélodrome.

Proposition : Garantir la continuité de la ligne jusqu'à Brabois (sans interruption au Vélodrome).

OUI Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

Avec "Nancy en commun", les travaux seront réalisés en une seule fois pour ouvrir la ligne de tramway le plus rapidement possible. Le tracé choisi actuellement doit être discuté sereinement avec tous les usager·es et habitant·es, sur la base d'éléments factuels et dans le respect de l'environnement, contrairement à ce qui a été imposé lors de l'enquête publique. Nous doutons fortement de la nécessité de faire passer le tramway par le Val de Villers, le long de la fac de sciences et du jardin botanique. Notre objectif est d'augmenter la part modale des transports en commun pour les usager·es se rendant à Brabois.

2. FEUX ROUGES :

Constat : Beaucoup de feux rouges ne sont pas synchronisés, voire synchronisés dans le mauvais sens (lorsqu'un feu devient vert, le suivant devient systématiquement rouge). De plus, beaucoup de feux prioritaires pour les bus se déclenchent à intervalles réguliers, même si aucun bus n'est à l'approche. Il en résulte une baisse de la fluidité du trafic et une augmentation de la pollution et de la consommation d'essence (en raison des moteurs tournant au ralenti et des redémarrages supplémentaires).

Proposition : Synchroniser les feux rouges et envisager un système déclenchant les feux verts prioritaires pour les bus uniquement à l'approche des bus.

OUI Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

La collectivité paye cher pour la mise en œuvre des transports en commun, il est essentiel de les rendre les plus efficaces possible. Nous mettrons en place tous les moyens techniques nécessaires pour favoriser le passage des bus et des tramways en approche d'un feu rouge, ceci au détriment de l'usage de l'automobile. Toutefois, des ondes vertes à 30 km/h et 20 km/h seront mises en place sur les axes de transit, là où c'est techniquement possible, pour limiter les

émissions de polluants atmosphériques liés aux redémarrages successifs des véhicules.
Ces choix seront proposés et discutés par les habitant·e·s, dans un processus de délibération clair, épaulé par des moyens techniques adaptés et des études comparées et indépendantes.

3. VOIES CYCLABLES :

3.1. Continuité des voies cyclables :

Constat : De nombreuses voies cyclables de la Communauté Urbaine s'interrompent brusquement ; il est impossible de traverser Nancy en empruntant des pistes en continu. D'autre part, il existe peu de liaisons banlieue/centre de Nancy continues.

Proposition :

Créer un réseau de pistes cyclables continu.

Créer des axes permettant de traverser Nancy sans interruption (Est/Ouest, Nord/Sud, ...).

Relier les banlieues au centre de Nancy par des axes cyclables continus.

OUI Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

Le vélo est le mode de transport en souffrance dans la métropole. 1 % des trajets sont effectués à vélo selon l'ADUAN (2012-2013). Nous consacrerons un budget de 30 €/an/habitant·e minimum pour le développement de ce nouveau système et réseau. Nous suivrons les recommandations de la FUB, des associations locales et nous dépasserons les recommandations du CEREMA, en appliquant les règles d'aménagements hollandaises.

Un·e élu·e "vélo" sera désigné·e pour animer les concertations.

Nous vous renvoyons vers le questionnaire de la FUB présenté par EDEN que nous avons rempli (31 propositions sur 31 adoptées) : <https://municipales2020.parlons-velo.fr/s/383>.

3.2. Sécurité :

Constat : Trop de voies cyclables ne sont pas sécurisées : parfois la voie est simplement matérialisée par des dessins de vélo sur la chaussée (ce qui ne mérite pas la dénomination de voie cyclable). À d'autres endroits les rues sont trop étroites pour permettre la coexistence de stationnements latéraux, de voies de circulation pour les voitures et de bandes cyclables non dangereuses. Ailleurs, des sens interdits autorisant la circulation en sens contraire pour les vélos ne permettent pas le croisement des cycles et des voitures sans risque. Beaucoup de cyclistes ne se déplacent pas à vélo au centre-ville car ils se sentent en danger.

Proposition : Créer de vraies pistes cyclables, en site propre, séparées de la chaussée. Implanter des pistes entre le trottoir et les stationnements latéraux (et non pas entre les stationnements et la chaussée).

OUI Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

Absolument. Cela renvoie à la réponse ci-dessus. Le premier frein au développement du vélo est que les usager·e·s se sentent en insécurité. (Voir les résultats du baromètre des villes cyclables, Nancy a obtenu la note F sur G en 2019.)

3.3. Réseau cyclable dans les communes de banlieue :

Constat : Dans beaucoup de banlieues le réseau cyclable est peu développé.

Proposition : Créer ou développer un réseau cyclable cohérent dans les communes de banlieue.

OUI Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

Nous militerons avec la Métropole du Grand Nancy pour développer un réseau cyclable performant dans tout le bassin de vie. Le bassin de vie fait grossièrement 6 à 10 km de diamètre. Toutes les distances sont faisables à vélo (électriques si besoin). Cf. la réponse à la FUB et à EDEN.

4. DÉCHETS :

Constat : La Métropole du Grand Nancy s'est engagée à répondre aux exigences du Programme national de prévention des déchets 2014-2020, c'est-à-dire à se limiter à une diminution de 10 % seulement du tonnage des déchets ménagers entre 2010 et 2020 (cf. Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2018-2020 de la Métropole du Grand Nancy). La TEOM (largement utilisée aujourd'hui) ne correspond pas à la quantité de déchets à enlever. Dépendante de la valeur locative du bien, cette taxe n'incite pas les citoyens à trier, ou à limiter leur production de déchets. De plus, le tri et le recyclage effectués par les habitants du Grand Nancy n'est que partiel et pourrait donc être nettement amélioré.

Proposition : Inciter à une réduction des déchets et un accroissement du tri et du recyclage, en instaurant la facturation de l'enlèvement des ordures en fonction de leur quantité (les communes qui ont adopté ce système constatent une nette augmentation du tri et une importante réduction des déchets ménagers).

NON Je ne m'engage pas à mettre en œuvre cette mesure**Votre avis :**

Nous pensons nécessaire de réduire nos émissions de déchets pour éviter le plus possible la consommation d'énergie liée à leur traitement ou limiter leurs impacts sur l'environnement. Cependant cette mesure nous semble être stigmatisante et punitive envers les plus faibles.

Nous pensons que la réduction des déchets passera surtout par les changements de comportements et d'habitudes, dont nous ferons une promotion active au quotidien, en montrant l'exemple et en donnant envie.

Ces changements se feront grâce à l'aide des conseils de quartier, dans une démarche d'éducation populaire et d'entraide.

L'économie sociale et solidaire pourra être une solution pour le réemploi ou la valorisation des matières.

Nous mettrons également en œuvre un traitement spécifique des déchets organiques et compostables. Il n'est plus tolérable d'aller incinérer de l'eau et des engrais qui pourraient resservir pour l'agriculture locale.

Nous sommes signataires de la charte To Good To Go, qui propose des mesures pour lutter contre le gaspillage alimentaire : <https://toogoodtogo.fr/fr/lp/b2c/candidats-municipales-charte>.

5. PROMOUVOIR LA CONSOMMATION DE L'EAU DU ROBINET

Constat : Bien la qualité de l'eau de robinet soit conforme aux critères de potabilité dans 95 % des communes, l'habitude de consommer de l'eau en bouteille est très répandue. Il en résulte des impacts environnementaux (déchets plastiques, production de gaz à effet de serre lors du transport, ...).

Proposition : Installer des fontaines à eau dans les principaux lieux de passage de la commune,

et promouvoir, auprès des habitants, la consommation de l'eau du robinet, beaucoup moins chère que l'eau en bouteille. On pourra s'attendre ainsi à une diminution des déchets plastique, une limitation de l'effet de serre et un gain du pouvoir d'achat du consommateur.

OUI Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

Nous sommes favorables à faciliter l'accès à l'eau par l'installation de fontaines à eau type "Wallace" en libre service dans les principaux lieux de passage et dans tous les quartiers. Nous mettrons également en place une tarification solidaire à destination des particuliers pour les 15 premiers m³ d'eau consommés, la distribution de l'eau étant actuellement en régie.

6. TERRASSES EXTÉRIEURES CHAUFFÉES :

Constat : De nombreuses terrasses de cafés et restaurants sont chauffées, alors que souvent peu de clients les occupent ou qu'elles sont parfois totalement vides. Cette habitude contribue inutilement à l'augmentation de l'empreinte carbone.

Proposition : Supprimer les terrasses chauffées ou étudier d'autres alternatives.

OUI Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

Nous considérons que chauffer l'air extérieur est une aberration à l'heure de la sobriété énergétique nécessaire pour initier la transition écologique. Cette pratique découle directement des mesures anti-tabac dans ces lieux.

Nous travaillerons avec les restaurateurs pour trouver des solutions alternatives comme des couvertures et veillerons à ce qu'une charte de bonne conduite soit mise en œuvre entre consommateurs et restaurateurs. Nous communiquerons auprès des Nancéien-ne-s et des consommateurs et consommatrices en leur signifiant la consommation démesurée de ces appareils pour un confort apporté assez discutable. Nous pensons que les assemblées de quartier et les collectifs d'associations, à qui nous dédierons des budgets, et des moyens de fonctionnement pourront agir efficacement auprès des restaurateurs et des consommateurs et consommatrices.

Un arrêté municipal d'interdiction pourra être pris en dernier recours.

7. SANTÉ/NUTRITION DANS LES ÉCOLES :

7.1. Initiation aux principes de la nutrition

Constat : Beaucoup de jeunes manquent de connaissances et de sensibilisation dans le domaine de l'alimentation saine.

Proposition : Initier les élèves des écoles, pendant les activités périscolaires, aux principes de la nutrition en vue de les inciter à adopter une alimentation saine : L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région dispose des compétences et matériels nécessaires pour proposer des ateliers pratiques.

OUI Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

Beaucoup de jeunes manquent avant tout d'un bon repas dès le matin, c'est pourquoi nous proposerons un petit-déjeuner gratuit issu de l'agriculture biologique et locale, en garderie, entre 7 h 30 et 8 h 20.

Nous ferons la promotion active des alternatives végétariennes et équilibrées et comptons sur l'UFC Que Choisir Nancy pour initier les élèves à une meilleure alimentation lors des ateliers dédiés.

7.2. Améliorer la qualité des ingrédients dans les cantines scolaires

Constat : Dès le 1er janvier 2022, la loi Egalim obligera les cantines scolaires à proposer au moins 20% de nourriture bio.

Proposition : Augmenter dès maintenant, dans les cantines scolaires, la part de produits bio au-delà des minima prévus par la loi, pour atteindre 50 % des produits servis.

Bénéfices attendus :

- Offrir une alimentation plus saine et de meilleure qualité aux enfants.
- Limiter l'empreinte carbone des repas.
- Favoriser l'activité des producteurs locaux.

OUI Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

Nous montrerons l'exemple en allant vers le 100 % de bio et local dans la restauration collective municipale (scolaires, personnes âgées, personnels) re-municipalisée, aidée pour cela d'une régie publique agricole métropolitaine qui coordonnera les maraîchages et vergers bios, partagés et citoyens au niveau local.

Rien de tel que de créer du lien entre le produit mangé et la façon de le produire, c'est pourquoi nous encouragerons la visite de ces jardins et de leur logistique par les élèves.

8. ATELIERS D'INFORMATION SUR LES PROBLÈMES DE CONSOMMATION, SANTÉ, NUTRITION :

Constat : L'UFC QUE CHOISIR constate régulièrement que beaucoup de personnes sont démunies ou manquent d'informations sur les pièges et arnaques liés à la consommation, sur la santé et la nutrition. Certaines catégories de personnes (les personnes âgées par exemple) sont particulièrement vulnérables. L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région organise régulièrement des conférences ou ateliers sur ces thèmes.

Proposition : Proposer aux habitants des communes des ateliers dans une salle communale sur les thèmes mentionnés ci-dessus. L'UFC QUE CHOISIR Nancy et sa région est prête à assurer la tenue de ces ateliers.

OUI Je m'engage à mettre en œuvre cette mesure.

Votre avis :

Il est essentiel d'informer les personnes sur les pièges et arnaques dans les domaines de la consommation, de la santé ou encore de la nutrition.

Notre projet politique est de recréer de la solidarité et du lien social par divers leviers politiques :

- Le/la citoyen-ne prend part au processus de décision dans le cadre des assemblées de quartier et des assemblées thématiques.
- Des lieux de solidarité, de culture et d'échange se mettront en place par la création de lieux communs autogérés, avec les différentes associations de Nancy.
- L'éducation populaire fait partie de notre stratégie politique afin que chacun-e puisse gagner en compétence.

Nous sommes ravi·es de vous proposer de participer à ce grand projet commun qui permettra de répondre efficacement aux urgences sociales, écologiques et démocratiques.